

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank pages added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

PER
R-530

TS P-530

Vol. I.—No 3

Mai 1898

REVUE GÉNÉRALE DE MÉDECINE, DE PHARMACIE ET D'HYGIÈNE PRATIQUES.

Organe des intérêts professionnels canadiens-français

ADMINISTRATION : 286, rue Saint-Denis, Montréal

ABONNEMENTS :

UN AN \$1.00
LE NUMÉRO 0.20

L'administration ne prend aucun abonnement inférieur à cette durée.
Toute communication devra être adressée au Secrétaire-administrateur,
286, rue Saint-Denis.

COLLABORATEURS :

Un comité de médecins de. et les noms seront publiés incessamment.
MM. H. R. GRAY, S. LACHANCE, L. A. BERNARD, W. LECOURS, J. A. LAURENCE,
H. LANCTOT et A. ROBERT, Montréal; E. ROY, pharmacien, Québec.

PRIME

*Avec notre prochain numéro, nous offrirons en prime à nos abonnés
une magnifique gravure représentant une célébrité médicale française.*

PARAISSANT TOUS LES MOIS

POUR ORDONNANCES MAGISTRALES

PHARMACIE BARIDON

OXIGENE PUR { Tuberculose, } Traitées avantageusement
Asphyxie, } par les inhalations d'Oxygène.
Dyspnée, }

Livré en ballons de caoutchouc de 2, 5 et 10 gallons, avec tous les accessoires pour inhalation. L'Oxygène fourni est garanti pur, exempt d'acide carbonique, de chlore ou de toute autre impureté.

Euquinine, le nouveau succédané de la quinine et EXEMPT D'AMERTUME.
Echantillons d'Euquinine fournis sur demande.

Les ordonnances sont préparées avec le plus grand soin, et les produits chimiques employés sont les plus purs et de fabrication française.

A. J. LAURENCE, pharmacien

COIN DES RUES ST-DENIS ET ONTARIO, MONTREAL

PHARMACIE LÉCOURS

SPÉCIALITÉS :

Extraits, Liquides organiques, Sérums artificiels et autres Préparations aseptiques

Faites avec les soins les plus minutieux et d'après les dernières indications.

STERILISATEUR A LAIT

Ordonnances de médecine } Coin des Rues Craig et Bonsecours, Montreal
préparées avec soin..... }

PHARMACIE L. A. BERNARD

1332, Rue Sainte-Catherine, Montreal

AGENCE GÉNÉRALE DES

Produits de la Maison A. Denæyer, de Bruxelles

SOMATINE, Poudre de viande seche,

POUDRES de Peptoné,

PEPTONE de viande liquide,

PEPTONE de fer en poudre.

Toutes ces préparations ou le fer est parfaitement assimilable sont depuis longtemps en usage dans les hôpitaux et recommandées par toutes les célébrités médicales.

A. LEMIEUX, **Chirurgien-Dentiste**
Membre du Comité d'Examen de la Province de Québec.

Extraction et pose de dents d'après les procédés les plus perfectionnés.

Application scientifique. PRIX MODÉRÉS.

Coin des rues Ste-Catherine et St-Denis

Au-dessus de la Pharmacie Décarv, MONTREAL.

J. LAMOUREUX & CIE, Tailleurs modernes

COIN DES RUES ST-HUBERT ET STE-CATHERINE, MONTREAL.

NOTRE PROGRAMME

tient en deux mots : défendre les intérêts professionnels, tenir nos lecteurs au courant des progrès constants de la Médecine, de la Pharmacie et de l'Hygiène en mettant sous leurs yeux, dans un condensé de toutes les publications françaises et étrangères, les nouvelles découvertes ainsi que le résultat immédiat de leurs applications. Nos renseignements proviendront de traductions de journaux techniques tant français qu'allemands, italiens ou russes. Nous publierons également sous peu des cours très simples de chimie, bactériologie, histoire naturelle et de botanique, ainsi que des articles très documentés sur la législation en matière médicale et pharmaceutique.

NOTE — La Direction acceptera toute communication cadrant avec le programme de la Revue. Elle laissera néanmoins aux auteurs toute la responsabilité de leurs articles.

Cette publication s'abstiendra invariablement de toute controverse, et ne répondra à aucune polémique.

MÉDECINE PRATIQUE

Fièvre typhoïde. — Sérum anti-toxique.

M. le Dr Chantemesse, professeur de pathologie expérimentale et comparée à la Faculté de Médecine de Paris, a fait au Congrès d'Hygiène de Madrid — avril 1898 — une communication de la plus haute importance sur ce sujet. Nous en détachons les conclusions suivantes.

— "J'ai pu injecter à l'homme atteint de la fièvre typhoïde du sérum anti-toxique. La valeur de ce nouveau mode de traitement ne peut se juger que par l'étude de statistiques et d'observations nombreuses.

Je puis dire cependant que le sérum agit bien chez l'homme atteint de fièvre typhoïde à la façon d'un anti-toxique *diminuant et supprimant* les phénomènes nerveux, *abaissant* la température, *activant* la guérison."

— Nous tiendrons nos lecteurs au courant des observations faites avec le nouveau sérum.

Dyspepsie hyperchlorhydrique.

SYMPTÔMES : Acidité, hypersécrétion, douleur, spasme pylorique et stase.

L'atropine est le médicament de tous ces symptômes, c'est en effet :

1° Un hypo-crinique, c'est-à-dire qu'elle possède la faculté de *réduire* ou de *supprimer* les sécrétions.

2° C'est un stupéfiant qui combat merveilleusement les affections douloureuses, c'est non seulement un mydriatique mais encore un calmant.

3° C'est un hypo-cinétique ou relachant musculaire qu'on emploie volontiers pour vaincre les spasmes.

Comment prescrire l'atropine ? — Par la voie buccale. A quelle dose ? A la dose d'un demi à deux milligrammes par jour, comme suit :

M	Sulfate d'atropine.....	0.01 centigramme
	Eau distillée.....	10 grammes.

Dose. — 2 à 3 gouttes 3 fois par jour.

Si la tolérance est parfaite on donnera jusqu'à 10, 15 et même 20 gouttes par jour en 3 fois.

Pour éviter des mécomptes, il faudra surveiller journallement les malades.

Il faut suspendre l'usage de l'atropine dès qu'on observe quelques symptômes d'intoxication ; dilatation des pupilles, sécheresse de la gorge avec dysphagie, rougeur des pommettes, vertiges, etc., etc.

Dr PLÉSOIANU. (de Bucharest)

(*Presse Médicale.*)

MEMENTO-FORMULAIRE

Acne et furonculose.

R	Gomme arabique.....	33 grammes.
	Eau	39 grammes.
	Sirop de lacto-phosphate de chaux.....	90 grammes.
	Huile de foie de morue	120 grammes.
	Huile d'amandes amères.....	3 gouttes.

Mélangez d'abord l'eau, le sirop et la gomme de manière à former un mucilage, ajoutez alors l'huile de foie de morue pendant que vous agitez le mélange ; enfin l'essence d'amandes.

Dose, (pour adultes) : une à deux cuillerées à soupe 3 fois par jour.

(*Belfast Journal.*)

Dr PURDON.

Rhumatisme aigu.

Repos au lit à une température uniforme.

Laxatifs salins :

Diète liquide ; lait et eau de Vichy ou de St-Galmier ; bouillon léger.

Colchicine à un quart de milligramme toutes les quatre heures et même toutes les demi-heures jusqu'à effets physiologiques, c'est-à-dire : nausées, envies de vomir, coliques intestinales, après quoi revenir aux purgatifs salins.

Traitement local : compresses avec une solution froide de salicylate de soude. En moins de trois jours, on obtient la réaction salicylique de l'urine.

Rhumatisme chronique.

Le professeur Gerhardt de Berlin recourt aux bains de sable chaud à 120° et même à 130° Fahrenheit, dans lesquels il maintient le membre affecté, bras, jambe, etc.

Le résultat est frappant, à l'intérieur, il recourt à l'iode de potassium.

(*Therapeutic Gazette.*)

Atonie uterine post partum.

(M. PALMER.)

R	Sulfate de quinine.....	2 grammes, 50 centigrammes.
	Ergotine.....	1 gramme, 20 centigrammes.
	Sulfate de strychnine.....	.03 centigrammes.

Divisez en 20 pilules, à prendre 3 pilules par jour.

Asthme bronchique.

R	Myriate de morphine.....	5 centigrammes.
	Pilocarpine.....	3 centigrammes.
	Eau distillée.....	15 grammes.

M 60 gouttes en injections hypodermiques sous la clavicule.

Toux gastrique, spasme larynge, hoquet, bâillements.

R	Ext. de belladone.....	} a a 0 gr. .01 centigrammes.
	" jusquiamme.....	
	" datura.....	
	" thébaïque	
	" camphre.....	
	Sirop de gomme.....	0 gr .05 centigrammes. 2 grammes.

Une pilule soir et matin.

(*Mouvement Médical.*)

Broncho-pneumonie infantile

Infusion de bourgeons de sapin.....	120 grammes.
Benzoate de soude.....	{
Acétate d'ammoniaque.....	
Caféine	0. 15 à 0. 20 centig.
Sirop de tolu.....	{
Sirop de terpine.....	

M.—Une cuillerée à dessert chaque 2 heures pour un enfant de 2 à 4 ans.

Contre la bronchite catarrhale

Acide benzoïque	1	gramme.
Tanin.....	1	—
Chlorhydrate de morphine.....	0.03	centigr.

Pour 10 pilules—une toutes les deux heures.

Anesthésie de l'uretère par les injections rectales

Chlorhydrate de morphine.....	0	gramme	15	centigr.
Sulfate d'atropine.....	0	—	005	—
Eau distillée.....	50	—		

USAGE EXTERNE. — Faire une injection intra-rectale de 2 à 4 grammes de ce liquide pour insensibiliser l'uretère postérieur.

Syphilis tertiaire.

Biodure de mercure.....	0	gramme.
Iodure de potassium.....	5	grammes.
Eau.....	180	—
Vin de Nérés.....	20	—

F. S. A.—A prendre deux cuillerées à bouche par jour dans un verre à vin ou d'eau.

MEDECINE PRATIQUE

De la conduite à tenir en cas d'avortement

M. Erlich, d'après la *Semaine Gynécologique*, considère, en pareille circonstance, trois cas : hémorragies prémonitoires, expulsion de l'œuf, hémorragies consécutives. Nous allons envisager successivement la conduite à tenir dans chacune de ces périodes.

1^o A la période des hémorragies prémonitoires, l'auteur conseille l'expectation. S'il existe une version ou flexion de l'utérus en avant ou en arrière, on doit avant tout remettre l'organe en position normale. Souvent la réduction seule a suffi pour arrêter l'hémorragie et permettre l'évolution de la grossesse jusqu'au terme. En cas d'inflamation ou de tuméfaction de l'utérus, M. Erlich emploie les révulsifs sous forme de scarification des bords de l'orifice externe ou bien des sangsues. Si l'hémorragie est due à l'infection blennorragique récente, il pratique souvent des cautérisations énergiques du col, du vagin et de l'uretère au nitrate d'argent (au 1/10, et des lavages de la vessie au nitrate d'argent au 1/2000. Si l'hémorragie a été très grave, au point de menacer la vie de la femme, on se trouvera bien de l'emploi de l'ergot ou de l'ergotinine, qui arrêtera l'écoulement sanguin et permettra souvent à la grossesse de continuer son cours et d'arriver à terme.

2^o A la période de l'expulsion de l'œuf avorté, l'auteur arrête les hémorragies au moyen des injections chaudes et de l'ergot : en cas de collapsus, il administre les toniques. Si l'hémorragie cesse, il reste en expectation ; sinon, il décolle l'œuf de la paroi utérine au moyen d'un instrument à lui, dit : "sonde en curette." Si l'on ne réussit pas à enlever l'œuf immédiatement à cause de l'étroitesse du canal, on introduit des tiges de laminaire dans la cavité utérine et l'on bourre le vagin d'ouate. Au bout de quelques heures, on enlève les tiges et l'œuf avec elles. Si la grossesse est de plus de trois mois ; l'auteur n'emploie point d'instrument, mais le doigt qu'il introduit dans l'utérus ; il en décolle l'œuf, y compris les membranes et le placenta.

3^o Dans les hémorragies qui suivent l'avortement M. Elrich curette l'utérus et cautérise à plusieurs reprises, la muqueuse utérine au nitrate d'argent à 10 o/0.

MATIERE MEDICALE

Un cas d'intoxication mercurielle.—Sur les conseils de M. le professeur Pouchet, on expose l'observation d'un malade ayant présenté une susceptibilité toute particulière à la suite d'ingestion de calomel.

Le nommé A. . . , 44 ans, représentant de commerce, entre à l'Asile des Convalescents le 19 octobre dernier (service de M. Du Mesnil), venant de Saint-Antoine, où il était soigné par M. Letulle pour des accidents congestifs du foie et de la tuberculose pulmonaire.

A l'examen du malade, on constate aux deux sommets des craquements manifestes, plus nombreux à gauche. Cœur normal. Rien à noter du côté de l'estomac ou de l'intestin, si ce n'est un peu de constipation.

Pas d'albumine dans les urines. Température normale.

On laisse le malade en observation pendant deux jours, sans lui prescrire autre chose qu'un badigeonnage de teinture d'iode.

Le 21 octobre Constipation opiniâtre, langue saburrale, la bouche ne présente rien de particulier, si ce n'est quelques dents en mauvais état.

Nous prescrivons 0.20 centigrammes de calomel, médicament que le malade n'avait jamais pris, pas plus qu'aucun autre composé mercuriel.

Le 22, la constipation persiste.

On administre, en dix fois, 0,50 centigrammes de calomel, dans l'intervalle des repas.

Dans la nuit du 22 au 23, quelques heures après la prise du second cachet, survient une sensation de gêne à la langue qui augmente progressivement de volume ; en même temps agacement des dents, sécheresse du pharynx, brûlure de toute la bouche.

Le 23, même constipation. La langue est recouverte d'un enduit blanc jaunâtre, très épais ; la muqueuse des lèvres, des joues, du voile et du pharynx, est enflammée dans toute son étendue ; gencives rougeâtres, tuméfiées, saignantes ; luette bifide, œdématiée ; ganglions rétro et sous-maxillaires hypertrophiés et douloureux ; hypersécrétion salivaire.

Nous interrogeons attentivement le malade, afin d'expliquer la soudaineté de ces accidents ; pensant à incriminer le calomel, nous soumettons les faits à M du Mesnil, qui constate avec nous l'intensité de ces accidents. Nous prescrivons un cachet de scammonée et de cascara sagrada, 0^{rs},50 de chaque, et des lavages de la bouche avec une solution de chlorate de potasse.

Le 24, le malade eut une selle ; il ne put faire ses lavages au chlorate de potasse, tellement était intense la douleur causée par le liquide (solution à 2 0/0.)

La muqueuse présente de nombreuses fausses membranes, surtout au pourtour des dernières molaires et au contact des incisives. Rougeur du pharynx, des piliers, des amygdales, de la partie supérieure du larynx. Impossibilité d'avaler, difficulté de la parole. Pas d'albumine dans les urines. Nous ordonnons une potion au chlorate de potasse et des lavages de la bouche avec une solution de chloral à 1 0/0.

Le 26, les dents sont déchaussées, toutes plus ou moins mobiles, et aucune ne l'était auparavant. Elles présentent, autour de leur collet, une sorte de magma jaunâtre, épais, visqueux, que l'on fait sourdre en plus grande quantité en appuyant sur la gencive.

Les jours suivants, les accidents se calment peu à peu ; le malade, qui avait été deux jours sans rien pouvoir avaler, commence à absorber quelques aliments non liquides.

Le 10 novembre, les ulcérations sont cicatrisées, mais les gencives et les dents sont loin d'avoir repris leur état primitif.

Le 7 décembre, deux des incisives supérieures sont encore mobiles ; toutes les autres se sont peu à peu consolidées.

Dans cette observation, le mercure semble avoir favorisé, d'une façon intense, l'inflammation d'une muqueuse très infectée, amenant la production de la gingivo-stomatite septique.

Mais cette forme particulièrement grave ne se montre, en général, qu'à la suite de frictions mercurielles. Il semble donc indiqué, pour expliquer ces faits, d'invoquer l'idiosyncrasie.

DR. R. TOUSSAINT.

PHARMACIE

Des Poisons dans les Ordonnances

Au terme de la loi régissant la vente des poisons, la bouteille, vase, boîte, paquet etc, contenant quelques-unes des substances énumérées dans la cédule A, qui est la liste des poisons suivant la signification qu'en donne la dite loi, doivent être distinctement étiquetés du mot "poison" et il doit être fait une inscription de la vente avec certains détails, dans un registre *ad hoc*. En outre ces substances ne doivent être vendues qu'aux personnes dont la réputation de moralité connue du pharmacien (à défaut, recommandées par une autre personne connue) est un sûr garant de l'usage honnête et légitime qu'on en fera.

Ces restrictions légales relativement au débit des toxiques sont très sages ; leur raison d'être pour la sécurité de la santé publique est évidente. La liberté d'action du pharmacien est, par le fait de ces restrictions quelque peu restreinte ; mais elles lui rappellent qu'il doit, en toute occasion, faire usage d'une sage discrétion guidée par un jugement sain appuyé d'une conscience droite.

Le pharmacien se doit à lui-même ainsi qu'à la société, d'entourer le débit de toutes substances actives, même de celles qui ne sont pas contenues dans la cédule très incomplète des poisons, ou leurs préparations, de toute la prudence, du soin que lui dicte la conscience qu'il a de son honorabilité et de sa responsabilité.

De la délivrance des toxiques sur prescription.—La responsabilité des ordonnances, quant à leur mode d'emploi et l'usage pour lequel elles sont prescrites, réside chez le médecin qui en est l'auteur ; au pharmacien, il incombe le devoir de l'exécuter fidèlement *secundum artem* avec des produits conformes aux exigences du progrès, puis de prendre les mesures de prudence propres à éviter les méprises et les accidents.

Des produits d'une nature éminemment nocive et sous une forme non moins dangereuse sont très fréquemment réclamés dans les ordonnances. Sauf quelques réserves, cela est très souvent une nécessité, comme, par exemple, le sublimé corrosif en pastilles ou en paquets pour lavages. Les liniments ou onguents sont aussi souvent constitués principalement de belladone, d'aconite, d'opium, de chloroforme, ces drogues étant toutes essentiellement toxiques. Les collyres contiennent fréquemment de l'atropine, de la physostigmine ou éserine, de la cocaïne en proportions telles, que si par accident, une très petite quantité était prise à l'intérieur, l'effet serait la mort à brève échéance, à moins d'une intervention prompte et énergique au moyen d'antidotes appropriés.

Pour toutes semblables préparations, l'étiquetage du vase qui les contient du mot *poison*, et même un avertissement discret et prudent, en prenant soin toutefois de ne pas effrayer, outre mesure le client, est une mesure de prudence qui s'impose, attendu qu'il ne saurait résulter de ce fait aucun inconvénient.

Restent maintenant, les préparations pour usage interne.

La coutume de prescrire des préparations d'une nature toxique ou très active dans leur état simple, c'est-à-dire sans mélange et non diluées, telles par

exemple, les teintures d'opium, noix vomique, digitale ou strophantus, liqueur de Fowler, etc., à prendre par gouttes, est pour le moins très imprudente en ce qu'elle expose à de grands dangers.

Mais, comme le cas se présente assez souvent, et qu'il n'appartient pas au pharmacien d'opérer des changements dans les ordonnances médicales pas plus que d'en discuter la raison d'être ou l'opportunité, quelle précaution doit-il prendre par acquit de conscience ?

La coutume fait loi. Tenant compte de la susceptibilité du public, de l'émotion, je dirai même de la mauvaise impression, que ne manquerait pas de créer le mot "poison" apposé sur le flacon d'un remède à prendre, la pratique constante dans ce cas, a été de ne pas étiqueter du mot "poison" mais d'écrire très lisiblement sur l'étiquette le mode d'emploi, et même au besoin de l'expliquer verbalement. Il est aussi d'usage, et cela est très recommandable, de fournir un compte-gouttes, je ne dirai pas gratuitement, mais en en incluant la valeur, qui est minime, dans le prix du remède. A.-J. LAURENCE, *Pharmacien-chimiste.*

Ordonnances et leur préparation

L'exactitude doit être la qualité dominante du pharmacien. C'est incontestablement celle que le médecin et le client apprécient le plus, l'un et l'autre, tous les jours, profitant des résultats découlant de la ponctualité apportée dans la préparation des différentes formules.

Cette exactitude exigée du pharmacien provient, à dire vrai, de "l'éducation pharmaceutique" qu'il a reçue, elle devient par la suite pour lui, comme une seconde nature qui se révèle au public, ainsi qu'à l'œil exercé du médecin, par l'agencement général, l'harmonie, la distribution, l'ordre attrayant que dénotent de suite une pharmacie bien tenue. Je soumetts ci-dessous trois cas où la précision devrait toujours exister entre la formule d'une ordonnance et sa préparation :

1° Nombre de médecins prescrivent "gouttes" pour "minimes" pensant que c'est exactement la même chose. C'est là une erreur.

Pour l'eau, comme pour les liquides aqueux, la différence est en réalité peu sensible, mais elle devient cependant considérable lorsqu'il s'agit de liquides alcooliques et éthérés. Il ne faut pas oublier que le volume d'une goutte dépend de la forme de la bouteille contenant le liquide. Il faudrait donc, pour tous les volumes au dessous de *une* ou *une drachme et demie* prescrire en "minimes" et non en "gouttes".

2° Une cause d'erreurs, ou plutôt "de manque de précision, c'est l'emploi de mesures graduées américaines en lieu et place des mesures impériales.

L'on sait pourtant, ou l'on doit savoir, que l'oz. fl. américaine d'eau distillée à 60° pèse 455. 7 grains et que l'oz. fl. impériale ne pèse que 437. 5 soit une différence de 18. 2 grains par once ; ce qui démontre qu'on ne devrait jamais se servir d'autres mesures que celles dites anglaises impériales.

D'autres fois, on prescrit une chopine avec l'abréviation usuelle O.—Est-ce une chopine de 16° fl. ou une chopine de 20° fl. impériales ? C'est évidemment cette dernière que l'on devrait mettre, mais dans nos laboratoires c'est la chopine de 16 oz fl. qui se donne. Pourquoi ? Je n'en sais rien.

3° Une contravention à la règle d'exactitude c'est l'emploi, indistinctement du mot gramme pour indiquer dans les ordonnances le poids ou le volume suivant le système métrique. Cela je crois, provient de ce qu'en France l'on pèse tout ce qui entre dans l'ordonnance, tandis qu'au Canada l'usage et la pharmacopée britannique ordonnent de mesurer les liquides et de peser les corps solides. Il faudrait dès lors, pour qu'une bonne ordonnance fût exacte, exprimer les volumes des corps liquides en centimètres cubes cc et les quantités des corps solides en grammes.

HENRI LANCTÔT, *Pharmacien chimiste.*

PROGRAMME DES EXAMENS DE PHARMACIE

PRIMAIRE — 19 AVRIL 1898

Matière médicale

1° Donnez les préparations officinales de chacune des drogues suivantes avec leur proportion : Aloe Socotrina, Benzoinum, Fœniculum, Sinapis, Jabobrandum. Nommez les plantes d'où elles proviennent.

2° Donnez un exemple de chacune des préparations pharmaceutiques suivantes : (a) teinture ; (b) solution ; (c) onguent ; (d) emplâtre ; (e) masse ; (f) pilule ; (g) glycérolé ; (h) liniment ; (i) mixture. Donnez la formule de chacune.

3° Donnez le nom officinal des suivants. Sp. Sal Volatile, Friars Balsam, Hiera Picra, Hoffman's Anodyne, Ether Chlorique, Solution Donovan, Sel de Tartre, Vitriol Blanc. Donnez la formule et dites l'ingrédient actif des six premiers.

4° Nommez un extrait fluide de la B. P. dans la préparation duquel on emploie un acide, dites pourquoi et donnez sa formule.

5° Ipecac. Qu'est-ce et donnez-en une description succincte ? où réside le principe actif ? Donnez-en quatre préparations officinales.

6° Spartéine et Salicine. Qu'est-ce et quelle est leur provenance ?

Chimie

1° Quel est le point d'ébullition d'un liquide ? Cette température doit-elle être la même pour tous les liquides ? Quel liquide, de l'alcool ou de l'eau, requiert la plus haute température pour bouillir ? Quel effet peut avoir un solide en solution sur le point d'ébullition d'un liquide.

2° Expliquez la théorie des atomes.

3° Expliquez la 1ère loi de combinaison chimique et donnez un exemple basé sur I et K.

4° Qu'entend-on par poids moléculaire ? Donnez les formules ou symboles, avec les poids moléculaires des substances suivantes—hydrogène, oxygène, chlore, tartrate de potasse et d'antimoine, acide arsénieux et carbonate de potasse.

5° Quel sera le vol. de 1 lb Av. P. d'HCl. B P. Donnez-en la gravité spécifique et répondez en onces, drachmes et minimes.

6. Nommez huit éléments non métalliques, donnez leur symbole poids atomique et atomicité.

Pharmacie

1° Expliquez parfaitement le système métrique des poids et mesures. Quel est son point de départ ? Ecrivez en chiffres entiers ou décimales : $\frac{1}{2}$ milligramme, 25 milligrammes, 3 centigrammes, 2 décigrammes. Un vase mesure exactement 5 x 2 x 2 décimètres, quelle quantité en kilogrammes d'eau distillée pourra-t-il contenir ?

2° Qu'est-ce que la distillation ? Expliquez-en le fonctionnement et le but. Nommez et expliquez les différentes distillations et donnez un exemple d'un produit officinal obtenu par chacun de ces procédés.

3° *Acide acétique*. Quelle est sa provenance et comment est-il obtenu ? Quel pourcentage contient l'acide officinal et l'acide glacial. Quelles sont les substances pour lesquelles l'acide glacial est un bon dissolvant ? Nommez cinq (5) préparations officinales dans lesquelles l'acide acétique est employé.

4° Comment sont préparées les préparations officinales suivantes ? Dites les précautions pour leur conservation et pourquoi. Eau de chaux, Sirop iodure de fer, Sol. effer. citrate de magnésie et Sol. d'acétate d'ammoniaque forte.

5° Donnez les dissolvants les plus pratiques, eu égard à leur emploi le plus fréquent, avec le degré approximatif de solubilité des substances suivantes : santonine, codéine, bichlorate de soude, tannin, sulfate de quinine, acide aphénique.

6° Expliquez le principe du thermomètre, comment est divisée l'échelle Fahrenheit et l'échelle Centigrade? Quel rapport y a-t-il entre l'un et l'autre degré? A quel degré Fahr. correspond + 10° Centigrade?

Prescriptions et Toxicologie

1° Qu'est ce qu'une Emulsion? Nommez trois variétés. En quoi diffère-t-elle de la Saponification? Donnez exemples.

2° Formulez une prescription pour une émulsion de Térébène, chaque cuillerée à thé devant contenir une dose pour adulte. 1er en poids métriques pour 100 c. c., 2e en poids apothicaires pour 3 onces.

3° Faites des observations au sujet des prescriptions suivantes :

R Pot. iodid.

Ferri et quin. cit aa drs ij

Syrupi oz j

Aqua oz ij

R Tinct. iodid.

Lin. ammon. aa oz j

3° Syr. scilla oz j R

Syr. senega drs iv

Potass bicarb. drs ij

Tr. opii drs ij

Syr. q. s. a d oz ij

Dose drs ij

Aconitine 0. 03

Sacchari i. 0

Ft. pulv.

Dose, Une toutes les heures.

4° Nommez deux substances qui doivent être exclues de la lumière solaire et une qui peut y être exposée avec avantage.

5° Comment prépareriez vous les prescriptions suivantes :

R Acide borique, 4 grammes

Glycerine 30 c. c.

f.s.a.

R Menthol, 10 grammes

Huile d'a.andes douces, 60 c. c.

f.s.a.

R Ferri sulph.

Potass. carb.

Ac. arseniosi

Fiat pil.

grs ij

grs ij

gr. 1/75

Mitte c.

6° Donnez les doses des suivants : Chlorure de mercure, Sous-chlorure de mercure, Iodure de mercure, Proto-iodure de mercure, Sulfate de magnésie, Sulfate despartéine, Phénazone, Oxyde d'argent, Permanganate de potasse.

EXAMEN FINAL

Matière médicale et Toxicologie

1° Donnez la provenance, l'habitat, l'ordre naturel, les parties employées, les caractères physiques et les préparations B. P. avec leur force (proportion) et doses des suivants : Colchique, Ipeca, Scille, Valériane.

2° Ditto, Aconite, Racine de belladone, Pareira, Sénéga.

3° Euonymine. Qu'est-ce? Décrivez le mode de préparation. Donnez la dose.

4° Définissez un anthelminthique, un rubéfiant, un myositique, un sialogogue, un sédatif. Donnez un exemple pour chacun.

5° Colombo. Qu'est-ce? A quel principe est due sa matière colorante. Quelle est la cause des trous qu'on y remarque souvent. Quel échantillon est préféré, celui avec ou sans trous? Pourquoi les petits morceaux sont-ils préférables aux gros?

6. Sur quels principes généraux se base-t-on pour donner les antidotes. Nommez les antidotes pour l'aconitine, la cocaïne, l'acide de Scheele, le ferrocyanure de potassium.

Botanique

1° Quelles sont les fonctions de la feuille? Décrivez au long les différents modes de nervation, nommant les classes auxquelles elles appartiennent respectivement.

2° Qu'est-ce que le liège? De quoi et comment est-il obtenu? Est-ce que le recueillement du matériel au liège affecte la vie de l'être qui le produit? Si oui, comment?

3° Expliquez comment font les jardiniers pour obtenir des fleurs de roses en hiver, et donner du repos aux rosiers en été? Dites ce que vous savez de la la phyllotaxie (cycle des feuilles).

4° Décrivez les différences qui existent entre les plantes gymnospermes et angiospermes. A quelle division appartiennent les pins? Décrivez comment la semence (graine) de pin est fécondée.

5° Quel serait le résultat si l'on enlevait un anneau de six pouces de l'écorce du tronc d'un pommier? Donnez au long vos raisons pour tels effets. Diagnostiquez l'ordre naturel auquel appartient le houblon.

6° Dites ce que vous connaissez de la greffe. Quels sont les avantages, s'il y en a, obtenus par le greffage? Qu'est-ce que le marcottage? Qu'entendez-vous par un fruit composé?

Chimie

1° Décrivez aussi brièvement que possible les premiers pas d'une analyse d'un sel et les raisons pour chacun d'eux.

2° Donnez par une équation chimique le procédé de fabrication de l'acétate de plomb. Combien d'oxyde faudra-t-il pour faire une tonne métrique d'acétate? Répondez en poids métriques.

3° Expliquez les réactions chimiques qui ont lieu, et les raisons pour chacune des différentes phases du procédé, dans la préparation de Liq. Morph.—Bimeconatis B. P.

4° Magnésium. Donnez son symbole, poids atomique, provenance. Comment vous procureriez-vous du magnésium métallique. Décrivez le procédé pour faire le sel Epsom et expliquez par une équation.

5° Analyse organique. Donnez un procédé succinct pour la détermination du C. O. & H. Comment établiriez-vous la formule d'après les données?

6° Quel sera le 0/0 d'un acide sulfurique dont 30 grains sont neutralisés par 84 c. c. de la sol. vol. de KHO.

Pharmacie

1° Glucose. Par quels caractères physiques et chimiques diffère-t-elle du sucre ordinaire (sucre de canne)? Comment peut-elle être produite de celui-ci? Donnez la formule de chacun. Comment la produit-on dans l'industrie? Où existe-t-elle dans la nature? Donnez un exemple d'un produit officinal qui en est constitué. Qu'entend-on par sucre interverti?

2° Par quels moyens chimiques distingueriez-vous la strychnine de la santonine?

3° Donnez pour chacun des produits suivants une incompatibilité chimique, qui est dans le cas de se présenter dans la pratique, et expliquez-en l'action: antipyrine, chloral hyd, calomel, iodure potassium, chlorate de potasse, acétate de plomb, chlorhydrate de cocaïne, sirop iodure de fer.

4° En présence de quel élément l'activité du prunier de Virginie, des amandes amères et de la graine de moutarde se développe-t-elle? Expliquez le phénomène. Pourquoi les préparations de ces substances doivent-elles être faites à froid?

5° Liq. Fer. Perchlor. Fort. B. P. Donnez et expliquez le mode de préparation et donnez-en l'équation. Quels sont ses caractères physiques et chimiques?

6° Chloroforme B. P. Donnez sa formule et dites d'une manière succincte comment il est préparé. Quels sont ses caractères physiques et chimiques? Donnez sa dose.

HYGIÈNE PUBLIQUE

LES MICROBES (*suit.*).

L'impureté microbienne d'une eau est la seule réellement dangereuse : on ne la soupçonnait pas avant les travaux de ces savants.

Les microbes qu'on peut rencontrer dans l'eau sont de deux sortes : le plus souvent ce sont des *saprophytes* incapables de se développer dans nos tissus ; dans d'autres cas, on y trouve des *germes pathogènes*.

La présence d'un grand nombre de germes saprophytes dans l'eau n'est pas sans danger. Nous savons que ces microbes causent la putréfaction en vivant aux dépens de la matière organique morte : ils produisent ainsi des substances toxiques capables de troubler profondément le fonctionnement de notre organisme ; de plus, la présence de ces microbes implique le contact de l'eau avec des causes extérieures de souillure : toute eau ainsi exposée est susceptible d'être souillée, un jour, par des germes pathogènes.

Au contraire, l'existence dans l'eau d'un petit nombre de germes saprophytes doit être considérée comme inoffensive, surtout quand ces microbes appartiennent à certaines espèces universellement répandues et aucunement nuisibles, tels le *Bacillus subtilis* ou le *B. fluorescens*, par exemple.

Analyse bactériologique de l'eau. — Le premier objet de l'analyse bactériologique est donc de déterminer le nombre des germes contenus dans une eau donnée : c'est l'analyse quantitative. (On a adopté comme unité de volume le centimètre cube.) On arrive à faire cette numération, directement impossible, au moyen d'un artifice. On prend une très petite quantité d'eau, un centième de centimètre cube, et on la dilue dans environ 10 centimètres cubes d'un milieu de culture spécial et stérilisé. Ce milieu est composé de bouillon de viande additionné d'une quantité de gélatine suffisante pour se solidifier à la température de 22° à 25°.

Donc, dans un tube à essai contenant de ce bouillon gélatinisé et maintenu à 30° on fait tomber $\frac{1}{100}$ de l'eau à analyser et on mélange par agitation : les microbes de l'eau se répartissent dans le bouillon comme les amandes dans la pâte d'un nougat ; chaque microbe est isolé, séparé des autres. On verse alors rapidement le contenu du tube dans une boîte de Petri ou de Rietsch (fig. 7)

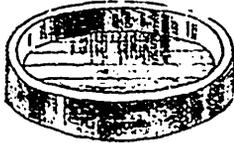


Fig. 7. — Boîte de Petri ou de Rietsch.

formée de deux cristallins de verre très plats et dont l'un sert de couvercle à l'autre. (*A suivre.*)

PETITES NOUVELLES

M. Brault, pharmacien, coin St-Denis et La-gauchetière, a cédé sa pharmacie à M. Lesvesque, de la pharmacie Bernard.

M. le Dr J. A. Duhamel est de retour de Paris. Il s'installe définitivement 266, rue St-Denis, ou il aura comme voisin M. le Dr Lesage, qui s'installe au No 268.

M. le Dr H. Hervieu professeur de thérapeutique à l'université Laval, demeure actuellement rue St-Denis, No 181.

M. le Dr Desjardins, arrivé récemment de Paris, se fixe rue St-Denis, No 172.

M. le Dr Villeneuve, surintendant de l'asile Saint-Jean de Dieu, élu domicile rue Ontario, No 1325.

M. le Dr Laforest, auparavant 12, St-Denis, actuellement rue Sherbrooke, angle Laval.

M. le Dr Cormier, auparavant square Viger, actuellement rue St-Denis, No 172.

M. le Dr Destroches, auparavant 266, rue St-Denis, actuellement même rue, No 351.

M. le Dr Lespérance, auparavant 177, rue St-Denis, actuellement même rue, No 127.

M. le Dr R. Hebert, auparavant 351, rue St-Denis, actuellement même rue, No 356.

M. le Dr Bernier, interne de l'hôpital Notre-Dame, s'embarquera dans quelques jours pour l'Europe, ou il compte séjourner deux ans, en vue de continuer ses études.

ETUDE SUR LA VARIOLE (SUITE)

On inocule à des génisses le vaccin humain par dix à quinze piqûres qui fournissent autant de pustules. Le médecin a ainsi à sa disposition un vaccin abondant et absolument sain ; on peut conserver celui qu'on n'utilise pas immédiatement soit dans de petits tubes capillaires qu'on soude à la lampe quand ils sont complètement remplis, soit entre deux plaques de verre légèrement concaves à leur centre et que l'on ferme ensuite à l'aide d'une feuille de plomb.

Le vaccin est un liquide clair, transparent, inodore et visqueux, composé de granules moléculaires microscopiques en suspension dans une espèce de lymphé. Au repos, ces granules se déposent. C'est en eux que réside l'action virulente, la partie liquide n'ayant aucun effet, c'est pourquoi le vaccin desséché à l'abri de l'air conserve ses propriétés, il suffit de le liquéfier au moyen d'une goutte d'eau tiède.

À la suite de l'inoculation la période d'incubation dure de deux à trois jours ; on voit alors apparaître au niveau de chaque piqûre une petite vésicule ombilicquée qui vers le cinquième ou le sixième jour se transforme en pustule bien caractérisée, puis la pustule se rompt et il se forme des croûtes qui tombent du vingtième au vingt-cinquième jour, laissant des cicatrices indélébiles. Si l'inoculation ne produit pas de pustules elle est sans effet et il faut la renouveler.

C'est à Edouard Jenner, médecin anglais, qu'est due la découverte et surtout la *vulgarisation* de la vaccine ; il fit ses premières expériences en 1776, mais ce n'est que vingt ans plus tard qu'il les publia et qu'elles entrèrent dans la pratique. La vaccine se répandit rapidement dans tous les pays civilisés et le résultat fut une diminution considérable dans le nombre des individus atteints de la variole et en outre, parmi ces derniers, l'abaissement de la mortalité à 7 ou 10 0/0, au lieu de 70 ou 80 0/0 comme auparavant. (*à suivre*).

VARIÉTÉS.

Une assez drôle d'histoire nous arrive d'une des fortes communes du bas de Québec.

Une brave femme, chargée de faire exécuter l'ordonnance du médecin pour son "homme" malade, se rendit la semaine dernière chez le pharmacien et lui remit le papier. Entre autres médications, figurait sur l'ordonnance une des potions qu'on absorbe à l'aide d'un instrument spécial qu'une main secourable doit manœuvrer à la façon d'une pièce d'artillerie.

Le "papier" recommandait aussi une alimentation particulière et des boissons que l'on devait mélanger d'eau de seltz.

Né croyant pas nécessaire des explications complémentaires, le pharmacien remit en bloc : Siphon, petits paquets, pilules, etc.

Et le ménage d'opérer dans le plus grand mystère !

Lorsque le siphon vide revint au pharmacien, quelle ne fût pas sa stupéfaction de voir l'instrument déformé et comme usé à l'orifice.

Et la bonne femme, interrogée, de répondre naïvement : " Ben, j'vas vous dire ; à li faisait mal du boutt, alors j'lons gratté, j'lons ébréché bravement."

Le pharmacien ne comprit que trop bien. Le malheureux patient avait avalé son clystère par la bouche et bu son eau de seltz par . . .

Tout le pays est, depuis cette histoire dans un inénarrable accès d'hilarité et défile chez le pharmacien, devant le syphon, désormais devenu une pièce historique. — *Si no e vero, e ben trovato.*

Garçon ou fille ?

Notre savant confrère, le docteur Charlier Tabur examine, dans les termes qui suivent, la découverte du docteur Schenk, professeur à l'université de Vienne et directeur de l'Institut d'embryologie, qui prétend avoir réussi, après vingt années d'expériences, à déterminer et à fixer, à volonté, le sexe de l'enfant à naître par le genre d'alimentation de la mère pendant la grossesse, a produit à Vienne une certaine sensation, bien que le monde savant soit très partagé sur la valeur de cette méthode.

Jusqu'ici, le docteur Schenk s'est montré très réservé, même vis-à-vis de ses amis, ne voulant pas, disait-il, créer d'agitation inutile avant que l'Académie des sciences de Vienne, qu'il va saisir prochainement de sa découverte, se soit prononcée.

Tout ce qu'on a pu lui arracher jusqu'à présent, c'est qu'il crée à volonté des garçons ou des filles, suivant le genre d'alimentation qu'il prescrit pendant la grossesse.

A Berlin, le professeur Virchow, interviewé par un rédacteur du *Berliner Tagblatt*, sur la découverte du professeur Schenk, a déclaré qu'il estime que l'hypothèse, que les femmes bien nourries donnent le jour à des garçons, les femmes affaiblies à des filles, ne repose sur aucun fait d'observation. Pour juger la valeur du système du docteur Schenk, il faudrait savoir quand l'influence de la nutrition de la mère commence à s'exercer sur le développement de l'enfant. D'ailleurs, selon Virchow, l'ovule porte déjà en lui le germe masculin ou féminin. Il ne croit donc pas que la solution du problème de la génération facultative des sexes soit possible.

Parmi les autres savants berlinois, le docteur Hertwig, directeur de l'Institut Biologique, reconnaît que, pour les animaux, certaines méthodes ont déjà donné des résultats. Le professeur Gasserow, directeur de clinique pour accouchements à l'université de Berlin, rend hommage au passé scientifique de M. Schenk, tout en étant sceptique à l'égard de sa découverte, qui serait d'extraordinaire importance. Le professeur Munck, directeur de l'Institut Physiologique, est moins réservé. Il reconnaît la parfaite possibilité de la découverte, étant donné que M. Schenk est un homme de grande valeur.

Ajoutons encore que dans le monde scientifique français et particulièrement au Collège de France, et à la Faculté de médecine, on se montre réservé.

Les uns et les autres sont d'avis qu'avant de se livrer — comme on le fait trop souvent, depuis quelque temps, à propos de prétendues découvertes qui doivent révolutionner la Science — à des discussions à perte de vue sur une théorie que l'on ne connaît pas, il convient, tout au moins, d'attendre l'exposé complet de la méthode que son auteur se propose de faire devant l'Académie des sciences de Vienne. Ce n'est qu'alors et en présence d'un document certain et circonstancié qu'il sera possible de se faire une opinion.

Ces problèmes de la génération, ont, de tout temps, passionné le public et les imaginations ardentes.

Sans mentionner les faits extraordinaires colportés par les légendes comme celui de la prétendue découverte d'un fœtus viable, l'abdomen, d'un petit garçon opéré naguère aux environs de Bicêtre et qui se trouva être une vulgaire tumeur, les vieilles annales médicales fourmillent de méthodes, toutes infail-libles, pour arriver à la fixation du sexe de l'enfant à naître.

Une des plus récentes — elle date à peine d'une cinquantaine d'années — était la méthode inventée par un praticien très connu alors et appelée par lui : la "Mégaloanthropogénie" ou l'art de procréer des *grands* hommes. (Nous ne disons pas des hommes grands.)

La méthode, si elle eût alors un grand retentissement, ne nous semble pas avoir été appelée à une grande vulgarisation ! . . .

Dr R. ROSE.

NOTES LOCALES

—M. le Dr Beausoleil, président de l'Association médicale canadienne, vient d'être, de la part du gouvernement français, l'objet d'une flatteuse distinction, récompense d'infatigables efforts en vue d'assurer à la science française une place prépondérante au Canada.

Voulant reconnaître ces services, et sur proposition ministérielle appuyée par de nombre de sommités médicales, M. le Dr Beausoleil est, par décret du 24 mars, nommé officier d'Académie.

Encore que nos félicitations soient quelque peu tardives, nous les joignons à toutes celles déjà émis par nos confrères.

—Nous signalons l'apparition d'un fort bel ouvrage de gynécologie signé des noms de M.M. Labadie-Lagrave, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et Legueu, médecin des hôpitaux.

Nous sommes heureux d'y voir figurer le nom d'un de nos jeunes médecins, M. le Dr Marien, que les auteurs remercient du gracieux concours à eux prêté par le don de nombreuses pièces histologiques que M. le Dr Marien a bien voulu mettre à leur disposition.

C'est là, un genre de collaboration peu banal en ce qu'il témoigne hautement du sérieux, comme de la valeur des travaux de notre jeune compatriote.

EXAMENS DE PHARMACIE

Les examens semi-annuels de l'Association Pharmaceutique ont eu lieu au collège de Pharmacie. Commencés le 19 avril, ils se sont terminés le 22 suivant.

Vingt-six candidats se sont présentés pour l'examen final, trente huit pour l'examen primaire.

Sur ce nombre, ceux dont les noms suivent sont admis pharmaciens et obtiennent leur diplôme : ce sont, par ordre de mérite : MMrs J. G. Faulkner, O. Dowler, W. L. Roach, A. Lebeau, D. S. Baxter. Ont passé l'examen primaire et obtiennent le certificat d'assistant-pharmacien : Gust. Richard, C. A. Brault, L. J. Lemaistre, G. St-Jacques, J. W. Elcome, H. Guérin, Louis Fortin, J. G. A. Filion, G. A. Lapointe.

L'examen dont on trouvera le détail page 31, comprenait les matières suivantes : matière médicale, chimie théorique et pratique, botanique, pharmacie théorique et pratique, physique, préparation des prescriptions, poids et mesures.

MMrs R. W. Williams, de Trois-Rivières ; A. E. Duberger, de Waterloo ; J. E. Roy, de Québec ; W. H. Chapman, J. R. Parkin et Alf. J. Laurence, de Montréal, remplissaient les fonctions d'examineurs.

—La nouvelle pharmacopée britannique vient d'être publiée. Elle contient nombre de changements très importants. Notons, en passant, l'annulation de près de 180 préparations anciennes pour une adjonction de 50 nouvelles.

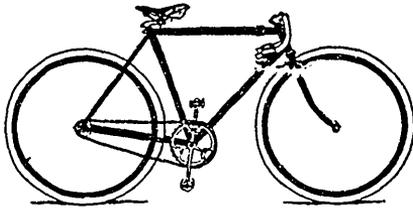
Le changement le plus radical porte sur l'alcool. Auparavant il n'y avait que deux catégories d'alcool, l'alcool rectifié, et l'alcool preuve. Aujourd'hui l'alcool preuve disparaît et se trouve remplacé par trois autres titrages.

Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain numéro.

—Les Sœurs de l'Hôpital Notre-Dame suivent en ce moment des cours de pharmacie qui leur sont donnés, à titre purement gracieux, par M. W. Lecours.

ABBEEY'S EFFERVESCENT SALT.

C'est un apéritif des plus agréables au goût. Il remplace avantageusement les eaux minérales d'odeur nauséabonde dont il a du reste toutes les qualités digestives. Reconnu et prescrit par les membres les plus éminents de la profession médicale, tant en Angleterre qu'en Europe, et au Canada.



BICYCLES CRESCENT

Pour 1898

ONT REÇU TOUS LES PERFECTIONNEMENTS : GRACE, FORCE, BEAUTÉ, PERFECTION JUSQU'ICI JAMAIS OBTENUES - - -

LA CONSTRUCTION DES CRESCENT

est simple ; il n'est pas une partie qu'un enfant ne puisse comprendre. Les CRESCENT sont des BICYCLES pour toutes dimensions—grands ou petits, vieux ou jeunes - - - - -

POUR ADULTES.		POUR JEUNES GARÇONS ET FILLES.	
Racer	\$55	Roues—20 pouces	\$25
Nos 11 et 12	55	Roues—24 "	30
Sans chaîne	85	Roues—26 "	35
Tandems	85		

TOUS LES CRESCENT ONT DES PNEUS (Caoutchouc Dunlop)

On peut voir des échantillons dans les magasins de

T. W. BOYD AND SON,

1688, rue Notre-Dame — Succursale : 2431, rue Ste-Catherine.

Ventes au comptant ou par paiements faciles.

Veillez adresser toute communication à la **Revue Générale de Médecine, de Pharmacie et d'Hygiène pratiques du Canada**, tiroir 2399, bureau de Poste, Montréal.

On peut faire remise du montant de l'abonnement — soit par lettre enregistrée, soit par mandat-poste, soit enfiu par chèque *accepté*.— Ceux qui nous adressent de l'argent sous une simple enveloppe savent parfaitement qu'il est fort exposé à ne pas atteindre sa destination.

L'ADMINISTRATION.

AVIS

Nous avertissons ceux qui recevront notre journal pendant trois mois qu'ils seront considérés comme nos abonnés réguliers "ainsi que la loi nous y autorise."

De plus, la loi dit clairement que si un abonné discontinue de recevoir son journal, il doit payer les arrérages, sinon le propriétaire du journal pourra en continuer l'envoi jusqu'au complet paiement.

LA DIRECTION.

A partir du prochain numéro nous donnerons tous les mois, avec la liste des nouveaux ouvrages médicaux parus, une courte analyse de chacun d'eux. A cet effet nous invitons MM. les Editeurs à nous envoyer un exemplaire de chaque ouvrage.

